

## CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES

### - SOCIETE - TRANSFORMATION SARL en SA ET INVERSEMENT

**Formulaires** : 1 formulaire M2 ([document à télécharger](#))  
1 formulaire M3 ([document à télécharger](#))

Retrouvez les documents à télécharger sur notre site internet : [www.cm-alsace.fr](http://www.cm-alsace.fr)

Rubriques

- Créer et Reprendre
- Centre de Formalités des Entreprises

### Documents complémentaires à joindre en annexe des formulaires :

- 2 exemplaires du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la nomination du Président, de l'administrateur, du directeur général, des commissaires aux comptes, enregistrés dans les 30 jours à compter de la date de signature de l'acte
- 2 exemplaires des statuts mis à jour et certifiés conformes par toute personne habilitée par les textes
- publication légale de l'avis de modification ou texte de la demande de publication avec cachet du journal et date de parution
- 2 exemplaires du rapport du commissaire à la transformation si la SARL ne dispose pas de commissaire aux comptes
- 2 exemplaires du rapport du commissaire aux comptes si la SARL dispose d'un commissaire aux comptes

### Si la personne (le président ou les membres de l'organe de direction) n'est pas immatriculée au RCS :

- 2 copies de la carte d'identité recto-verso , passeport, carte de séjour, ou de résident, en cours de validité à jour (adresse)
- 2 attestations sur l'honneur de non condamnation pénale avec filiation ([document à télécharger](#))
- si le Président est une personne morale : extrait KBIS de moins de 3 mois

### Pour les commissaires aux comptes :

- lettre d'acceptation des fonctions des commissaires aux comptes titulaire et suppléant
  - justificatif de leur inscription à l'ordre des commissaires aux comptes (si inscription hors Alsace)
- ✓ mandat ou pouvoir si nécessaire

### Frais à verser pour le Registre du Commerce et des Sociétés :

- **216,50 € par chèque à l'ordre du Tribunal d'Instance**

### PRESTATION COMPLEMENTAIRE DU C.F.E

Prestations complémentaires facultatives d'assistance à la formalité :

- **Sur rendez-vous : 40,20 € par chèque à l'ordre de la CMA**
- **Par dépôt de dossier ou envoi postal : 30,00 € par chèque à l'ordre de la CMA**

Pour bénéficier de l'assistance administrative, veuillez joindre le formulaire dûment complété et signé ci-dessous.

**SERVICE D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE**

Je soussigné(e) : .....

souhaite bénéficier du service d'assistance administrative dans le cadre du traitement de mon dossier de formalités par le Centre de formalités des entreprises (CFE) :

**Sur rendez-vous :**

- Dossier complété sur place, accompagnement personnalisé et suivi de la formalité

Immatriculation : 55,20 €

Modification : 40,20 €

**Par dépôt ou envoi postal :**

- Dossier constitué par mes soins
- Prise de contact par un agent du CFE pour un accompagnement et un suivi personnalisé de mon dossier

Immatriculation : 45 €

Modification : 30 €

---

**Mes coordonnées :**

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Qualité : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Date et signature :